

VARIÉTÉS MÉDICALES.

Des substances employées aujourd'hui pour la fabrication des DENTS et DENTIFIERS artificiels.

Pour l'exécution des pièces artificielles destinées, comme on sait, à remplacer les Dents extraites ou perdues, diverses substances ont été tour à tour proposées par les dentistes de notre époque. (Je ne parle pas des Dentistes étrangers, leurs travaux n'étant, en général, qu'une imitation grossière et imparfaite des procédés français.)

Parmi ces substances, les principales sont : Les dents de Faïence ou de Porcelaine, dites minérales.

Les dents d'animaux, l'Ivoire, la Gutta-Percha, l'Email, la Nacre de perle, l'Écaille. Les dents humaines, dites naturelles.

DENTS MINÉRALES. — Leurs dangers.

Quelque prévenu qu'on puisse être en faveur des Dents minérales françaises, anglaises ou américaines, on est forcé de reconnaître que, par leur nature fragile, elles exposent la bouche aux plus graves accidents; qu'elles forment, en outre, un contraste frappant avec les dents restantes et ne peuvent être maintenues qu'à l'aide de pivots, de crochets, ou de plaques en or, argent ou platine.

Les dangers qui peuvent alors résulter, pour la santé, de l'emploi des pièces minérales sont nombreux.

Je citerai surtout ici :

1° La meurtrissure et la déchirure des gencives;

2° Les ulcérations, les engorgements produits par la décomposition des parcelles alimentaires qui s'amassent dans la cuvette et exhalent une odeur fétide;

3° La difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de parler ou de manger avec ces pièces;

4° La rupture et la destruction des dents sur lesquelles pressent constamment les plaques et les crochets;

5° Enfin la possibilité de les avaler à chaque instant.

Inconvénients des Dents HUMAINES dites Dents naturelles.

D'un autre côté, si les dents humaines ont l'avantage d'imiter la nature, quelle est la personne qui consentirait sans répugnance à porter dans la bouche des dents provenant d'individus morts dans les hôpitaux de maladies épidémiques et qui se gâtent et se carient comme les dents naturelles?

Quant aux Dents et DentifiERS à base de Gutta-Percha, d'Écaille, de Nacre, d'Email, que certains dentistes exploitent encore aujourd'hui sous des noms plus ou moins pompeux, on doit les rejeter comme n'offrant aucune garantie, ni aucune solidité, et ne pouvant jamais servir à la mastication.

DENTS et DENTIFIERS FATTET. — Nouvelle méthode. — Ses avantages.

Avec le système de dents et dentifiERS Fattet, aucun des inconvénients et des dangers que je viens de signaler n'est jamais à redouter.

Exempt d'altération et de toute espèce de mécanisme, ces DentifiERS imitent les nuances et les formes les plus variées des Dents et s'adaptent avec la plus grande facilité aux arcades

dentaires sans exercer la moindre gêne, ni la moindre pression, et sans nécessiter aucune opération.

Rien de plus léger, de plus commode et de plus doux aux gencives que ce système, auquel cet habile praticien a apporté depuis quinze ans de nombreux perfectionnements.

Ils réunissent tout à la fois l'utile et l'agréable et ne laissent rien à désirer pour la prononciation et la trituration des aliments.

Ce sont les seuls, en un mot, qui présentent toute certitude et toute garantie de succès.

Une découverte aussi importante pour l'art du dentiste a valu à M. Fattet les éloges des médecins et la sanction des Savants et du Jury.

Chaque jour, cet habile praticien reçoit, de la part des pr rsonnages les plus augustes, les témoignages les plus flatteurs d'estime et de reconnaissance.

Comme il serait trop long de les reproduire tous ici, qu'il nous suffise de citer la lettre suivante qui lui a été écrite par une personne appartenant aux classes les plus élevées de la société, avec prière de la communiquer aux journaux.

« Monsieur,

« Privée, jeune encore, de la plupart de mes dents et voyant chaque jour ma santé s'altérer par suite de digestions difficiles, je m'adressai à un dentiste pour les faire remplacer. Je supportai d'abord avec courage les douleurs atroces que me fit endurer la pose d'un dentier minéral.

« Mais, loin de faciliter la trituration des aliments, cette pièce, qui me gênait horriblement, rendait la prononciation et la mastication presque impossibles.

« J'étais désolée, lorsqu'une dame de mes amies m'engagea vivement à voir M. FATTET. Je me livrai, je l'avoue, sans espoir, à ce dentiste; mais quel ne fut pas mon étonnement lorsqu'il me plaça, avec la plus grande facilité et sans me causer aucune douleur, un dentier de sa composition, avec lequel je pus facilement parler et broyer les aliments!

« Depuis lors, mes digestions sont devenues plus faciles, ma santé s'est peu à peu rétablie, et je suis heureuse aujourd'hui de pouvoir rendre un hommage public au dentiste auquel je suis redevable d'un aussi grand bienfait.

« Veuillez agréer, etc.
Comtesse A. DE LA.... »

Je ne crois pas devoir insister plus longtemps sur la supériorité des dents artificielles Fattet. Approuvés par les médecins les plus illustres, ces DentifiERS ont obtenu, comme on sait, les plus hautes marques de distinction de la part des membres du Jury et des personnes les plus recommandables, et sont les seuls qui aient aujourd'hui pour eux la triple consécration du temps, de l'expérience et des corps savants.

Aussi, la réputation de Georges Fattet est-elle répandue en France et à l'Étranger et tend encore à s'accroître et à grandir chaque jour.

255, rue Saint-Honoré (près l'Assomption), où se trouve l'Eau pour l'Enbaument des dents malades (prix : 6 fr.), et le remarquable Traité de Prothèse dentaire, ouvrage destiné aux médecins, aux savants et aux gens du monde, et qui est déjà parvenu à la 5^e édition.

E. PILLON.

D. M. P.

Etude de M^e LANVIN, Notaire à Roubaix

Le Lundi 18 mai 1857, 3 heures de relevée, M^e LANVIN, Notaire à Roubaix, procédera en son étude à la vente, en une seule adjudication, des biens dont suit la désignation :

Ville de Roubaix

1^o RUE DE L'HOSPICE, 27
UNE BELLE ET GRANDE

MAISON

à usage de fabricant

Avec 7 ares 20 centiares environ de FONDS, COUR & JARDIN.

Cette maison comprend bâtiment d'habitation et bâtiment de fabrique entre cour et jardin; elle est occupée par M. César Scrépel, suivant bail expirant le 1^{er} octobre 1857.

Sur la mise-à-prix de 35,000 fr.

2^o RUE DE L'ESPÉRANCE UN TERRAIN

D'UNE SUPERFICIE DE

1 are 42 centiares 20 dix-milliaires

Présentant un front à la rue de 6 mètres, tenant à l'hospice de Roubaix et à M. Grimonprez-Bossut.

Sur la mise-à-prix de 2,500 fr.

S'adresser pour renseignements en l'étude de M. Lanvin, Notaire à Roubaix, dépositaire des titres de propriété. (496)

Etude de M^e LANVIN, Notaire à Roubaix.

ROUBAIX, Rue Nain, 19

UNE MAISON

A USAGE DE

FABRIQUE DU TISSUS

à vendre

Pour jouir des revenus à partir du 1^{er} Juillet prochain.

L'an 1857, le Mardi 26 Mai, trois heures de relevée, M^e LANVIN, Notaire à Roubaix, procédera, en son Étude, à la vente, en une seule adjudication, du bien dont suit la désignation : Roubaix, Rue Nain, 19.

Une Maison à étage, comprenant au rez-de-chaussée trois places et un corridor, à l'étage deux chambres surmontées d'un grenier; dans la cour pavée en briques se trouvent : à gauche un bâtiment à marteau pour la fabrique, et dans le fond un autre petit bâtiment; cave, pompe et latrines. Tenant d'un côté et dans le fond à la propriété des héritiers de M. Gruart, occupation de M. Dumanoir, d'autre côté à celle de M. Catteau, boucher, et par devant à la rue Nain.

Cette maison est occupée par M. Hyppolite Billet, fabricant, au loyer annuel de 700 fr. et les impositions, suivant bail de 3, 6 ou 9 ans commencés le premier octobre 1855, avec faculté de faire fin de bail à l'expiration de la troisième année de jouissance, moyennant six mois d'avertissement préalable.

S'adresser pour les renseignements à M^e Lanvin, Notaire à Roubaix, dépositaire des titres de propriété. (514)

Etude de M^e LANVIN, Notaire à Roubaix

ROUBAIX, rue Notre-Dame

8 MAISONS

Dont 2 à étage et 6 à usage de journaliers, érigées sur un terrain d'une superficie de

8 ares 36 centiares 94 dix-milliaires,

à vendre

sur la mise-à-prix de 45 000 francs.

L'an 1857, le Jeudi 28 Mai, trois heures de relevée, M^e LANVIN, Notaire à Roubaix, procédera, en son Étude, à la vente en une seule adjudication, du bien repris au texte et dont suit la désignation :

ROUBAIX, RUE NOTRE-DAME.

Huit Maisons, dont deux à étage front à la rue Notre-Dame, nos 19 et 21, et les six autres à usage de journaliers; le tout construit sur 8 ares 36 centiares 94 dix-milliaires de terrain en fonds bâti et cour; tenant d'un côté à M. Burel, d'autre côté à M. Lesienne, de Tourcoing, dans le fond à l'ancien cimetière communal, et par devant à la rue Notre-Dame, à laquelle elle présente un front de 29 mètres 47 cent. environ.

Cette propriété, par sa situation et son étendue, est propre à la formation d'un établissement industriel.

S'adresser pour renseignements à M^e Lanvin, Notaire à Roubaix, dépositaire d'un plan et des titres de la propriété. (505)

ROUBAIX, Place de la Liberté

VENTE

d'une très-grande quantité de planches de différentes épaisseurs, combles et gîtes, essence d'orme, bois-blanc et peuplier, et quelques lots de bois à brûler; le tout provenant de la démolition de la grande loge Bertrand frères,

Le Jeudi 14 Mai, à deux heures.

Il sera accordé crédit aux acheteurs reconnus solvables ou qui fourniront caution.

504) LORDANT, Commissaire-Preneur.

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Ville de Roubaix

Carrière du Moulin-Bernard, près la rue de la Brasserie.

Le Jeudi 14 Mai 1857, à 10 heures du matin, il sera procédé, par le ministère de M. Loridant, commissaire-priseur à Roubaix, à la vente, au plus offrant et dernier enchérisseur, des objets dont la désignation suit :

Barques, cuves, cuvelles, seaux, grandes pipes, demi-pipes, chevillons à tordre, paniers, tonneaux, une quantité de drogues pour teinturiers, bascule, brouette, tables, charbon, grand alambic en zinc, bois de campêche moulu, bouteilles vides, cruches, et beaucoup d'autres objets dont le détail serait trop long.

L'Huissier TIBERGHEN, à la résidence de Roubaix, est chargé des poursuites pour parvenir à la vente qui se fera au comptant. (513)

Ville de Roubaix

Sur la place du Marché.

Le Samedi 16 Mai 1857, 10 heures du matin, à Roubaix, sur la place du Marché, il sera vendu par M. Loridant, commissaire-priseur :

Meubles, tels que : poêle et accessoires, armoire en bois d'orme, chandeliers en cuivre,

objets en faïence, porcelaine dorée, moulin à café, vêtements d'homme et de femme, etc. etc.

H. FONTAINE, Huissier, 4, rue du Nord, à Roubaix, est chargé des poursuites. (512)

A LOUER

UN

TISSAGE MÉCANIQUE

de 120 métiers.

Ledit tissage est prêt à marcher et a son personnel d'ouvriers complet.

Les métiers ne peuvent faire des étoffes au-delà d'un mètre de largeur.

S'adresser pour les renseignements au bureau de ce journal. (499)

IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE

On demande un imprimeur-lithographe. S'adresser au bureau de ce journal.

Tissage mécanique.

Un Anglais très-expérimenté dans la fabrication, ayant vingt ans de pratique, désire se placer comme directeur dans une fabrique d'articles laine, coton ou soie. Il se charge d'apporter de grandes améliorations dans la fabrication.

Réponse au bureau de ce journal, sous les lettres A. Z. (514)

GRAND PERFECTIONNEMENT DU JUPON A RESSORTS

JUPON PSYCHÉ BREVETÉ

(S. G. D. G.)

SEUL DÉPOT

DE CE JUPON

Pour les villes de LILLE, ROUBAIX et TOURCOING

CHEZ

M^{me} PLETSIER-ROUILLIÈRE RUE ESQUERMOISE, 35, A LILLE

Amélioration pour la pose des ressorts; perfectionnement de la ceinture; apposition de volants mobiles. Solidité et légèreté.

(510)

POMMADE DES CHATELAINES

Ou l'Hygiène du Moyen-Âge,

De CHALMIN, Chimiste.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit, par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir, en s'en servant journellement.

Prix du Pot : 3 FRANCS.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 38 & 40. — Dépôts : à Roubaix, chez M. FAQUES, Coiffeur & Parfumeur, contour de l'église Saint-Martin, N.° 6; chez les Merciers et principaux Coiffeurs et Parfumeurs de la ville et du département. (270)

Le propriétaire-gérant, J. REBOUX.

ROUBAIX, IMP. DE J. REBOUX.